

# **Cérémonie d'accession à la nationalité française**

## **4 octobre 2011**

**Mesdames et Messieurs les conseillers à l'AFE**  
**Mesdames, Messieurs, Chers amis, chers compatriotes**

**En présence de vos élus, conseillères et conseillers à l'assemblée des français à l'étranger, dont je salue la présence, devant votre famille et vos amis, j'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui, au nom de l'Etat français, pour vous remettre solennellement la déclaration qui vous confère la nationalité française.**

**Accéder à la qualité de citoyen français est une étape importante pour chacune et chacun d'entre vous. C'est l'aboutissement d'un choix personnel qui témoigne de votre attachement au pays qui vous accueille et consacre votre volonté d'appartenir et de vous intégrer à la communauté nationale.**

**Aujourd'hui la République vous reconnaît comme ses filles et ses fils.  
La France est désormais votre patrie, et la communauté française votre famille.  
Vous le savez bien : devenir Français n'est pas une simple formalité administrative. C'est un acte fondamental, un acte volontaire et surtout un acte qui engage. Il offre des droits et engendre des devoirs. Devenir Français est aussi un honneur !**

**Cette cérémonie est importante pour vous. Elle est également importante pour la France. Car notre nation va s'enrichir de vos forces, de votre culture et de vos expériences personnelles.**

**Avant vous, beaucoup d'hommes et de femmes d'origines très diverses ont choisi d'être Français, ont aimé et servi la France jusqu'à donner leur vie. Leur intégration réussie et progressive a contribué au dynamisme et à la grandeur de notre pays.**

**La Nation française est une et indivisible, mais elle est faite de nombreux apports. La Nation française, c'est aussi et bien sûr une langue partagée, des valeurs communes, une façon de vivre, c'est surtout la volonté d'être ensemble au sein de la communauté nationale.**

**Etre Français, ce n'est pas abdiquer sa personnalité, mais c'est s'inscrire dans une belle aventure collective, celle de la Nation française.**

**Nous pouvons être français par naissance ou le devenir. Mais dans la communauté française nous sommes tous égaux : il n'y a pas de français de souche et de français d'origine étrangère. La Constitution et les lois de la République française ont pour principe fondateur l'égalité des citoyens, c'est-à-dire des françaises et des français entre eux et devant la loi, et condamnent toute distinction fondée sur l'origine, la religion ou une quelconque appartenance**

**En devenant Français :**

- vous souscrivez au contrat qui lie tous les membres de la communauté nationale une et indivisible;**
- vous acceptez les lois de la République ;**
- vous participez au destin de la nation en exerçant pleinement les droits civiques de tous citoyens et en acceptant d'en assumer tous les devoirs et si besoin de défendre la nation ;**
- vous vous engagez à respecter les valeurs, les usages et les coutumes de notre nation ;**

**Cette cérémonie est aussi l'occasion de célébrer ensemble les symboles de la république :**

- **La déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen**
- **sa devise et ses valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité, laïcité.**
- **Son effigie : Marianne**
- **Son drapeau : bleu-blanc-rouge**
- **Son hymne, la Marseillaise, que nous allons écouter à nouveau dans un instant**

**Cette cérémonie est donc aussi un moment de joie et de convivialité qui sera célébré comme il se doit avec la « effervescence » du champagne**

**Aussi est-ce pour moi une fierté et un honneur de vous remettre officiellement, devant tous, au nom du gouvernement, les décrets qui font de vous des membres à part entière de la Nation française.**

**Vous trouverez, dans la pochette que je vais vous remettre, outre la déclaration qu'il faut conserver avec soin, un livret d'accueil dans la nationalité française, une lettre du Président de la République et des extraits de la Constitution de 1958, de l'hymne national et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui énonce les libertés fondamentales chères à la démocratie française et que beaucoup de peuples nous envient : -la liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté de manifestation, mais aussi la liberté de la presse, la liberté d'entreprendre, la liberté syndicale et d'association, la liberté religieuse...**

**Soyez les bienvenus dans la communauté française.**